

## LE 10 SEPTEMBRE POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES ET NOS RETRAITES

### Pourquoi une réforme serait-elle synonyme de régression sociale ?

Depuis 1993, les gouvernements successifs n'ont cessé de détruire notre système de retraites solidaires, si bien qu'un certain nombre de jeunes considèrent qu'ils n'auront pas de retraites.

Pour la CGT, une réforme de progrès social, garantissant la retraite à 60 ans à taux plein et avec de nouveaux droits qui gommant les inégalités, c'est tout à fait possible et nécessaire.

L'allongement de la durée de cotisations est une mauvaise solution, elle va conduire mathématiquement à baisser les pensions, aujourd'hui moins d'un salarié sur deux est en emploi lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Ce n'est pas parce que l'on vit plus longtemps qu'il faut travailler plus longtemps !

Cela pose l'évidente question de la répartition des richesses créées par le travail, dont évidemment le MEDEF ne veut pas entendre parler. Les richesses existent dans notre pays, il suffit d'avoir du courage politique.

La CGT fait des propositions pour pérenniser notre système de retraites par répartition et pour l'améliorer :

### Plus d'emplois et de salaires pour de meilleures retraites :



En Indre & Loire, depuis la dernière réforme des retraites de 2010, le chômage a augmenté de 21,2% en catégorie ABC soit plus de 8000 emplois supprimés.

Perte pour le financement des retraites : **40 millions d'Euros**  
Michelin à Joué les Tours supprime plus de 700 emplois en ajoutant les emplois induits qui vont suivre, ce sont plus de 2000 emplois détruits en Indre & Loire.

Perte pour le financement des retraites : **10 millions d'Euros**  
sans compter la hausse continue du chômage

**Revaloriser les salaires avec un SMIC à 1700€ et reconnaître les qualifications : c'est URGENT**

En Indre & Loire : Les salaires sont inférieurs de **11%** par rapport au niveau national, c'est autant de ressources en moins pour la protection sociale.

### Egalité salariale Femmes-Hommes : plus de 10 milliards d'Euros chaque année dès 2020

L'écart de salaires entre les femmes et les hommes à travail égal et de l'ordre de 30%, il faut contraindre les entreprises à augmenter les salaires des femmes avec des sanctions fortes pour celles qui ne jouent pas le jeu.

### Modulation des cotisations « employeurs » : plus de 10 milliards d'Euros

Est-il normal que la grande entreprise ou le petit artisan acquittent le même taux de cotisations sociales ? Pour la CGT, il faut moduler les cotisations en fonction de la richesse produite de l'entreprise et la politique salariale.

Plus d'infos sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr) rubrique retraites

# GAGNER C'est POSSIBLE



➤ défendre le système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle en priorisant le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises ;

➤ imposer la reconnaissance de la pénibilité du travail avec l'ouverture des droits au départ anticipé avant 60 ans, dans un cadre collectif sans être subordonné à un quelconque taux d'incapacité. Cette reconnaissance doit être basée sur l'exposition aux risques ;

➤ obtenir la garantie du droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75 % du salaire sur les dix meilleures

années dans le privé et les six derniers mois dans le public, et en aucun cas inférieur au Smic ;

➤ pas d'allongement de la durée de cotisations ;

➤ prendre en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée ;

Toutes et tous ensemble imposons le vrai changement !!!

**MARDI 10 SEPTEMBRE  
APPEL DES ORGANISATIONS  
CGT FO FSU SOLIDAIRES  
D'INDRE & LOIRE  
JOURNÉE DE GREVES ET DE  
MANIFESTATIONS  
NATIONALES ET  
INTERPROFESSIONNELLES  
à 10H00  
PLACE DE LA LIBERTE A  
TOURS**



## Bulletin de contact

Je souhaite :

Être informé

Adhérer

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E mail : .....

Age : .....

Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

À retourner à  
Union départementale CGT d'Indre-et-Loire  
BP 60425  
37174 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX  
Tél. 02 47 38 53 81  
E mail : ud37@cgt.fr